

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 27 octobre 2011**

**DCM N° 11-10-03**

**Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2012.**

**Rapporteur : M. TOULOUZE, Conseiller Délégué**

**Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une étape essentielle de la procédure budgétaire et de la vie démocratique de la Collectivité. Il permet d'informer les élus sur l'environnement économique et la situation de la Ville, afin d'éclairer leur choix lors du prochain vote du budget primitif.**

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire, qui doit se tenir dans les deux mois précédent l'examen du budget, soit au Conseil Municipal d'octobre pour la Ville de Metz, qui votera son Budget Primitif 2012 en décembre.

Cette note explicative est une synthèse, en vue du débat d'orientation budgétaire. Elle présente successivement :

- Le contexte international ;
- Le contexte national et local ;
- Les grandes orientations budgétaires proposées pour 2012.

Cette présentation comporte, conformément à la réglementation, des informations concernant les principaux investissements projetés, notamment dans un cadre pluriannuel, le niveau d'endettement et l'évolution de la fiscalité.

**Dans un contexte international de crise, et face au contexte national de rigueur, la Ville de Metz entend porter un budget municipal volontariste qui vise à protéger les Messins, tout en poursuivant les priorités engagées, qui ont d'ores et déjà donné à Metz une image et une attractivité renouvelées.**

## LE CONTEXTE INTERNATIONAL : la rechute de l'économie mondiale

***Suite à la crise bancaire et financière de 2008-2009, l'économie mondiale était entrée en phase de « convalescence », jusqu'au milieu de l'année 2011.***

Les interventions coordonnées des principales puissances économiques, notamment au travers du G20, ont permis de limiter les conséquences de la crise, mais sans parvenir à en éradiquer les racines. En particulier, la fragilité du système bancaire, induite par les mécanismes hypertrophiés de spéculation financière, a continué de peser sur l'économie réelle et s'est propagée aux échanges monétaires.

Parallèlement, l'augmentation des dettes publiques, renforcée encore par les politiques anticrises, n'a pas été enrayer et, après divers soubresauts, l'économie mondiale a rechuté.

**Ce retour des turbulences économiques, courant 2011, a pris plusieurs formes :**

- une crise des déficits publics et des dettes, spécialement en Europe ;**
- une surchauffe des économies émergentes, avec des risques consécutifs d'inflation ;**
- de fortes tensions sur les marchés des matières premières.**

Les plus récentes prévisions relatives à la zone euro pour la fin de l'année 2011 et l'année 2012 anticipent un nouveau ralentissement de la production industrielle et une détérioration de la confiance des entrepreneurs et des consommateurs. La consommation des ménages devrait rester peu dynamique. Seul indicateur « positif », l'inflation devrait avoir tendance à décélérer, pour se situer autour de 1,3 à 1,5% par an.

**La réponse générale à cette rechute a été la mise en place de politiques de rigueur, auxquelles la France n'a pas échappé.**

## LE CONTEXTE NATIONAL : une rigueur annoncée

***Au milieu de l'été, les autorités gouvernementales françaises ont, à leur tour, pris le virage de politiques restrictives sur le plan budgétaire.***

Elles ont en effet successivement annoncé des augmentations de prélèvements fiscaux et sociaux, ainsi qu'un plan d'économies budgétaires de 11 milliards d'euros sur 2012. Et ceci, sans doute, sans prendre toute la mesure des conséquences de telles politiques : une véritable spirale cumulative de l'endettement et des restrictions.

***Les prévisions de la Loi de Finances 2012, diffusées fin septembre, sont venues confirmer les orientations précédentes, et notamment :***

- une croissance pour 2012 revue à la baisse, de 2,25% initialement à 1,75% désormais ;**

**Depuis la transmission des hypothèses de la loi de Finances, le contexte économique et donc les prévisions de croissance pour 2012 se sont encore dégradées, les économistes du FMI tablant plutôt sur +1,40%, tandis que certains spécialistes (étude Reuters) n'hésitent plus à envisager le risque d'une stagnation, voire d'une récession, pour plusieurs pays européens dont la France.**

- une dette publique estimée à plus de 1 600 milliards d'euros en fin 2012 ; soit 84% du PIB, avec une progression de 18% en 3 ans ;**
- une baisse de la masse salariale de l'Etat, de 0,25%, présentée de façon surprenante comme un facteur positif, par le gouvernement ;**
- et enfin, la confirmation du gel en euros courants des concours de l'Etat aux collectivités jusqu'en 2014 ; soit une baisse en volume de ces ressources, servant à financer les politiques de proximité au service des habitants.**

A ce jour, les effets de la mise en œuvre des nouveaux mécanismes de « péréquation horizontale » prévus au projet de loi de Finances 2012 ne sont pas connus, mais ils pourraient conduire à une ponction supplémentaire sur les dotations de certaines collectivités, singulièrement les grandes villes, en fonction des critères de péréquation qui seront retenus.

#### ***LE CONTEXTE LOCAL : un territoire largement marqué par la pauvreté***

**La crise internationale et la rigueur au niveau national sont d'autant plus problématiques que le contexte local reste marqué par une structure socio-économique largement composée de populations à revenus modestes, avec des conséquences sociales préoccupantes.**

Selon les études récentes de l'INSEE (octobre 2010), 141 000 Mosellans vivent en-dessous du seuil de pauvreté, ce qui représente 14,2% de la population régionale, soit un habitant sur 7.

Loin des images d'Epinal, la Lorraine est ainsi la 18<sup>ème</sup> région française sur 22, classées en fonction du taux de pauvreté. Seules la Corse, le Languedoc- Roussillon, PACA et le Nord Pas de Calais affichent des taux plus élevés.

*De surcroit, des publics plus fragiles peuvent être identifiés de manière spécifique dans l'ensemble de la population :*

- 1 enfant mosellan sur 5 vit dans un ménage pauvre, disposant de moins de 908 euros par mois ;**
- 30% des familles monoparentales mosellanes sont des familles pauvres.**
- le travail ne protège pas forcément de la pauvreté : la Lorraine comprend ainsi 50 000 travailleurs pauvres, c'est-à-dire des personnes qui, bien que travaillant, vivent dans un ménage pauvre. De même, la Moselle comprend 23% de salariés gagnant moins de 794 euros par mois.**

- enfin, les mécanismes de ségrégation spatiale persistent, voire s'amplifient, et touchent au premier chef les grandes villes, et Metz en tout premier lieu.

Ainsi, parmi les 67 quartiers relevant de la politique de la Ville en Moselle, les 3 quartiers messins du Chemin de la Moselle, de la Patrotte et de Hannaux-Frécot-Barral affichent les indicateurs socio-économiques de difficultés les plus sévères et les plus « homogènes » : en moyenne 500 euros mensuels de revenu par unité de consommation, 11% de bénéficiaires du RSA, 29% de taux de chômage, 36% de bénéficiaires de la CMU. Par ailleurs, le quartier de Borny, qui figure parmi les grands quartiers d'habitat social, appartient également à la catégorie de ceux qui ont une population en très grande difficulté sociale.

*Dans ces conditions, soucieuse de ses responsabilités en matière de solidarité - qu'il s'agisse de solidarité entre les différentes catégories socio-économiques, entre les générations, ou entre les territoires et quartiers de la ville -, la majorité municipale entend porter l'ambition d'un budget protecteur des Messins, et reposant sur des orientations fortes.*

## **UN BUDGET MUNICIPAL VOLONTARISTE**

**Il s'agit de faire face, en particulier, à la poursuite de la baisse des dotations d'Etat, ainsi qu'à la réduction en volume des versements d'intercommunalité, dans un environnement qui demeure pourtant légèrement inflationniste.**

### *1. Tenir les engagements, tout en optimisant la gestion*

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le blocage de la fiscalité pesant sur les ménages est confirmé. **Les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière décidés par la Ville ne changeront pas. Par voie de conséquence, seules les décisions du gouvernement pourront entraîner une augmentation des impôts des Messins, à travers la revalorisation des bases fiscales.**

**La Ville, quant à elle, a pris l'option de diversifier ses sources fiscales avec la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure) et la TLS (taxe locale de séjour). Elle maintiendra en 2012 le niveau de ces taxes, pour préserver les recettes associées.**

Par ailleurs, la majorité municipale entend maintenir une épargne brute conséquente pour investir, à travers un levier d'autofinancement d'environ 13 millions d'euros, qui est un indicateur significatif de bonne gestion.

Dans le même temps, la maîtrise des dépenses de personnel sera assurée, **dans un objectif de stabilité des effectifs. Celui-ci conduira néanmoins à un examen systématique des besoins de remplacement permettant, lorsque cela est possible, un redéploiement de personnel vers les secteurs prioritaires, notamment ceux en contact avec la population.**

De plus, la Ville continue à réduire sa dette, déjà extrêmement faible. **Metz est l'une des villes les moins endettées de France, avec 115 euros par habitant, contre 1 100 euros pour la moyenne des villes de plus de 100 000 habitants. Et le niveau d'encours est passé de 16,0 M€ en 2008, à 12,7 M€ en fin 2011.** L'objectif, à l'horizon de fin 2012, est de rester à ce niveau d'endettement malgré un budget d'investissement de près de 45 M€ par an.

*Enfin, un effort particulier sera porté sur la recherche de financements externes et l'optimisation du patrimoine communal.*

## *2. Poursuivre les priorités au service des Messins*

**L'objectif principal de ce budget volontariste est la poursuite des politiques de solidarité et des autres politiques publiques, menées en faveur de la population.**

### **Le renforcement des politiques Sociale et d'Education**

**Dans le cadre du budget 2012, les politiques de Solidarité urbaine – au premier rang desquelles, la Politique de la Ville – et les actions de solidarité constituent une priorité absolue.**

A ce titre, les dispositifs Pass Loisirs et les bourses Envie d'Agir ont montré l'exemple d'actions municipales qui bénéficient massivement à des Messins jusque-là exclus des soutiens publics, et contribuent à plus d'équité en faveur des habitants les moins favorisés.

Cette démarche et cet objectif de solidarité urbaine se déclineront en 2012 sous de nouvelles formes :

- Poursuite d'une tarification plus juste et proportionnée des principaux services publics municipaux ;
- Nouvelles actions en faveur du logement, de l'accès aux loisirs, des services aux familles et aux jeunes, etc... ;
- Etude de nouveaux équipements mieux adaptés aux enjeux sociaux contemporains.

**L'Education est une seconde priorité confirmée, et se traduit par des efforts soutenus d'équipement et de mise à disposition de personnel d'encadrement des écoles. La poursuite de la montée en puissance des services périscolaires (restauration, accueils, animations) continuera d'être une action-phare de la majorité municipale, en insistant conjointement sur la qualité croissante du service et le développement de la mutualisation et du partenariat, à chaque fois que cela est possible.**

L'action en faveur des quartiers messins se déclinera sous divers angles :

- identification des besoins propres à chaque quartier, grâce à l'intervention des comités de quartier renouvelés, et travail sur les priorités tant en matière d'équipement que de services aux personnes
- mise en œuvre des opérations de rééquilibrage et de requalification des quartiers populaires : poursuite des projets sur Borny, Metz Nord Patrotte, Bellecroix, etc... associant les divers acteurs et partenaires de la politique de la Ville.

### **Les politiques de la Culture, de l'Animation et des Sports**

Depuis plusieurs années, la Ville a fait de l'Evènementiel solidaire une marque désormais reconnue, et cette politique sera poursuivie. Au-delà de ces temps de découverte ou de loisirs offerts aux Messins, l'organisation de manifestations de grande ampleur est un facteur important de brassage social, de cohésion et de fierté d'être Messin.

En outre, la tenue de plus en plus fréquente d'animations gratuites au bénéfice de tous est un vecteur de solidarités et de "mieux vivre ensemble". Les actions ayant un impact sur tous les quartiers, dans un souci de proximité et d'appropriation du plus grand nombre, seront priorisées en 2012.

De plus, il est avéré que toutes ces actions contribuent au développement de l'attractivité touristique de la Ville, avec des effets positifs sur l'activité et l'emploi des Messins. En 2012, sera recherchée une meilleure cohérence des temps forts d'animation, avec le calendrier des flux touristiques et économiques dans la Ville.

### **Les services au quotidien**

De très nombreux services sont fournis au jour le jour à la population, parmi lesquels certains seront mis en exergue.

La propreté de la ville fera l'objet d'une attention encore plus soutenue, avec notamment un plan d'investissement conséquent, relatif en particulier à l'installation de points d'apport volontaire et à l'acquisition de nouveaux matériels (nettoiement, déneigement,...).

Fidèle à sa tradition, la Ville-Jardin développera plusieurs actions permettant aux Messins de mieux profiter de la "nature dans la Ville". De même, les équipements des squares et parcs dans les quartiers, en particulier les jeux d'enfants, feront l'objet d'un plan massif de renouvellement.

Enfin, l'accent sera mis sur le développement de la Tranquillité, notamment au centre-ville et dans les quartiers, pour offrir aux habitants les conditions d'une ville apaisée.

Au travers de son budget de 2012, la Ville renforce la proximité, améliore les conditions de vie des Messins et développe son attractivité. Elle entend également investir et s'équiper durablement.

### **La poursuite des équipements structurants**

En 2012, la montée en charge du projet METTIS va se traduire principalement par d'importants chantiers.

Pourtant, les effets du projet sur la qualité de vie urbaine commenceront d'être perceptibles pour la Ville et ses habitants. D'abord par une contribution directe sur le plan financier, en raison du fonds de concours versé à Metz Métropole. Ensuite, du fait des impacts consécutifs au METTIS, dans la mesure où la Ville a choisi de profiter de cette opportunité pour réaliser des équipements urbains dont elle a besoin (Quartier Gare, Square du Luxembourg,...).

**Le Plan Vélo connaîtra la suite de son déploiement, en coordination avec les aménagements de voiries et routes prévus.**

**Enfin, le projet de la Boîte A Musique, implantée à Borny, entrera dans sa phase chantier, et constituera une des opérations-phares de l'année 2012.**

### **La remise à niveau urbaine**

**La poursuite d'une « remise à niveau urbaine » de Metz sera renforcée en 2012 par divers aménagements urbains, dont le plus notable sera la nouvelle Place Mazelle.**

**La Ville conduira également de nombreuses interventions sur son patrimoine, en matière d'isolation, de rénovation ou d'accessibilité (équipements publics, réseaux, éclairage,...).**

**Enfin, une politique des Zones d'Aménagement Concerté, toujours aussi active, permettra aux différents opérateurs d'accéder aux espaces et équipements utiles au développement de l'habitat et de nouvelles activités et d'emplois.**

### **Une politique planifiée d'investissement**

**Parmi tous les projets d'investissement, notamment dans un cadre pluriannuel, il convient de souligner les programmes suivants :**

- Fonds de concours Mettis (5,2 M€ sur un total de 13,0)**
- Opérations structurantes de voirie (5,1 M€ sur 12,6)**
- Travaux Boîte A Musique (5,0 M€ sur 11,7)**
- Place Mazelle (4,9 M€ sur 7,0)**
- ZAC Amphithéâtre (4,4 M€)**
- Plan Vélo (2,5 M€ sur 6,0)**
- ZAC du Sansonnet (2,4 M€)**
- Mise en accessibilité des équipements (2,0 M€ sur 12,0)**
- Programme d'efficacité énergétique (2,0 M€ sur 14,5)**
- ZAC des Deux Fontaines (2,0 M€ sur 4,0)**
- Restauration des édifices cultuels (2,0 M€ sur 9,7)**
- Projet urbain Patrotte-Metz Nord (1,7 M€ sur 6,5)**
- ZAC des Coteaux de la Seille (1,5 M€)**
- Porte des Allemands (1,0 M€ sur 3,5)**

**Au total, un budget qui accélère la dynamique économique locale, favorise la création d'emploi et contribue à l'émergence d'une ville durable.**

***A titre d'illustration, un budget municipal, c'est :***

- plus de 70 M€ de pouvoir d'achat (salaires + charges + frais liés à l'emploi) distribués à près de 2000 agents municipaux ;**
- plus de 150 M€ de chiffre d'affaires attribués dans le cadre des marchés publics aux entreprises locales, dont 70% domiciliées dans l'agglomération messine.**

*3. Des perspectives budgétaires solides*

**Equilibre général du budget 2012**

	<b>2011</b>	<b>DOB 2012</b>
<b>Fonctionnement</b>		
dépenses	138 656 432	139 000 000
recettes	151 682 201	151 680 000
<b>épargne brute</b>	<b>13 025 769</b>	<b>12 680 000</b>
<b>Investissement</b>		
dépenses	58 078 032	45 000 000
recettes hors emprunt	22 652 263	20 000 000
<i>solde à financer</i>	<i>35 425 769</i>	<i>25 000 000</i>
<b>autofinancement</b>	<b>13 025 769</b>	<b>12 680 000</b>
<i>autres</i>	22 400 000	12 320 000
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>196 734 464</b>	<b>184 000 000</b>
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>196 734 464</b>	<b>184 000 000</b>

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**PREND ACTE :**

- **DE** la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire conformément à l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Dominique GROS  
Maire de Metz  
Conseiller Général de la Moselle

Service à l'origine de la DCM : Service Finances

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» :

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 30

Absents : 25

Dont excusés : 24